



Un ancien employé du Journal de Montréal menace de faire sauter l'édifice

Un employé en congé de maladie du Journal de Montréal s'est présenté lundi après-midi à l'édifice de son ancien employeur, rue Frontenac, dans l'intention de faire sauter le bâtiment, mais il s'est finalement rendu aux policiers avant de mettre son plan à exécution.

Charles Poulin

poulinc@ruefrontenac.com

Jean-Guy Gauthier, âgé de 59 ans, est un employé de 30 ans d'expérience de l'expédition en arrêt de travail depuis 2007 qui a récemment été déclaré invalide pour cause de maladie.

M. Gauthier ne fait pas partie des 253 employés actuellement en lock-out depuis bientôt 16 mois.

Il s'est présenté au Journal de Montréal, au 4545, rue Frontenac, vers 14 h 20 lundi avec l'intention avouée de «tout faire sauter».

«Il est venu nous voir alors qu'on marchait dans le parc (la place Valentin-Jautard) en effectuant notre piquetage, indique Frédéric Gagné, un des 253 lock-outés du Journal de Montréal. Il nous a dit qu'il avait trois bonbonnes de propane dans son auto et qu'il fallait aller chercher les photographes (de Rue Frontenac) parce qu'il allait nous faire tout un show.»

Lorsqu'il a vu M. Gauthier foncer vers les vitres de la porte d'entrée principale du quotidien, M. Gagné a immédiatement appelé au 9-1-1.

Tous les employés à l'intérieur de l'édifice ont été évacués. Ironiquement, ils se sont retrouvés devant les locaux de Rue Frontenac.

«Ils m'ont dit de m'enlever de là, que c'était dangereux et qu'ils étaient en route, raconte-t-il. Visible-ment, ils étaient déjà au courant.»

Ex-conjointe

C'est que l'ex-conjointe de Jean-Guy Gauthier, qui fait elle aussi partie des 253 lock-outés du Syndicat des travailleurs de l'information

du Journal de Montréal (STIJM), avait déjà communiqué avec les policiers du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

«Jean-Guy m'a appelée à quatre reprises aujourd'hui, explique-t-elle. Il n'avait pas reçu sa paie, et



PHOTO PASCAL RATTHE

j'ai senti qu'il avait pété sa coche.

«Je me suis informée et lui ai dit qu'il la recevrait demain, mais je n'ai pas réussi à le ramener, poursuit-elle. Il m'a dit : Ça va péter, puis il m'a raccroché la ligne au nez.»

La dernière fois qu'elle lui a parlé, M. Gauthier lui a avoué avoir avec lui des bonbonnes de propane et qu'«ils veulent un show, ils vont en avoir un».

«Il me disait qu'il arriverait dans dix minutes, sans me révéler où il allait, affirme son ex-conjointe. Comme il estime que tout ce qui arrive de mal dans sa vie est la faute de son ancien employeur, j'en ai déduit qu'il s'en allait au Journal.»

Il devait entrer à l'intérieur pour mettre son plan à exécution, mais il y a finalement renoncé.

«Je lui ai parlé au cellulaire tout le long de l'intervention de la police, indique-t-elle. Je lui ai de-

mandé de sortir. Mais lui criait aux policiers : Tirez-moi, tirez moi! Mais finalement, il a levé une main et est sorti de sa voiture.»

Aucune résistance

Les policiers du Groupe d'intervention tactique (GTI) du SPVM l'ont recueilli. Il n'a opposé aucune résistance et a été arrêté.

«Tous ceux qui le connaissent vont vous dire qu'il aimait tout le monde, rappelle son ex-conjointe.

C'est un geste de désespoir.»

M. Gauthier a été transporté à l'hôpital. Il sera ensuite évalué pour juger s'il est apte à comparaître en cour.

Le porte-parole du STIJM, Richard Bousquet, qualifie le geste de «regrettable», mais peut également comprendre pourquoi quelqu'un serait poussé à commettre un tel acte.

«Nous ne cautionnons pas le geste, réitère M. Bousquet. Ça demeure quelque chose de regrettable qui a été fait par quelqu'un de malade. Tout au long de notre propre conflit, qui dure depuis 16 mois, nous avons toujours répété à nos membres que ça devait rester pacifique, sans violence.

«Sauf que quand une entreprise entretient une culture de confrontation comme Quebecor le fait depuis 15 ans, on peut comprendre pourquoi quelqu'un pourrait en arriver là», laisse-t-il tomber.

EN MANCHETTES

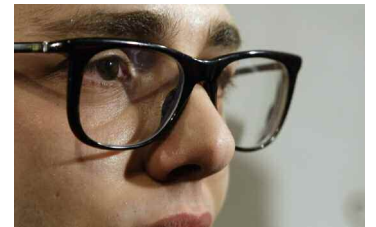
Affaires | Yvon Laprade

AbitibiBowater — «C'est l'hécatombe», selon la FTQ

Cinq usines fermées de façon définitive ou temporaire; 2 500 travailleurs sacrifiés depuis trois ans.

«C'est l'hécatombe chez AbitibiBowater. On se demande comment ça va se terminer», confie à Rue Frontenac le vice-président Québec au SCEP-FTQ, Renaud Gagné.

PAGE 4



Spectacles | Maxime Demers

L'extraordinaire parcours de Xavier Dolan

Je m'en souviens comme si c'était hier. C'était en septembre 2008, au Festival du film de Toronto. J'attendais pour une entrevue avec Pascal Bussières qui jouait aux côtés de John Malkovich et Romain Duris dans le film *Afterwards*, de Gilles Bourdos.

PAGE 5

Sports | Mario Brisebois

EXCLUSIF: La LPGA de retour à Montréal

Montréal s'installe de plus en plus parmi les grandes villes de golf en Amérique. RueFrontenac.com a appris qu'un deuxième circuit majeur visitera Montréal en 2011.

PAGE 8

EXCLUSIF

Crédit facile pour les surveillants de chantiers

Il n'y a pas que la firme BCIA qui sait remercier un ami en lui offrant une carte de crédit. Cette pratique aurait aussi été utilisée par une firme de construction pour «soudoyer» des fonctionnaires chargés de la surveillance des chantiers à la Ville de Montréal, a appris Rue Frontenac.



C'est ce que nous a révélé, sous le sceau de la confidentialité, un ex-fonctionnaire de la Ville. Il affirme qu'un représentant d'une firme de construction, dont nous taisons aussi le nom, lui aurait proposé une carte de crédit au nom de l'entreprise pour qu'il se «gâte un peu».

Un homme qu'il ne connaissait pas s'est avancé et lui a tendu l'enveloppe avec la carte. La scène s'est déroulée sur un chantier d'infrastructures du centre-ville, ces dernières années.

Il pouvait l'utiliser au restaurant ou faire le plein d'essence, par exemple, mais à une condition : rapporter des factures.

Notre source nous a expliqué que parmi les entreprises qui effectuent des travaux de voirie, certaines ont des besoins criants de factures pour blanchir des revenus.

Il est fréquent qu'elles profitent de leur présence dans un quartier pour proposer aux résidents d'asphalter leur entrée de garage, par exemple,

à des prix défiant toute concurrence. Le paiement doit se faire en argent comptant, il va de soi.

Notre informateur a décliné poliment cette offre, à la grande surprise d'un collègue présent. Comme par hasard, il a été muté sur d'autres chantiers. Selon lui, ce stratagème a pour but de rendre les cols blancs chargés de la surveillance des travaux de la Ville «plus coopératifs».

À Montréal, les surveillants de chantier, qui ne sont pas tous des ingénieurs, relèvent la plupart du temps du service de la réalisation des travaux. Une division qui a fait les manchettes il y a plusieurs mois lorsque son directeur, Robert Marcil, a démissionné dans la controverse.

Le maire de Montréal avait déclenché une enquête interne après avoir appris que ce cadre supérieur avait fait un voyage en Italie, avec Jocelyn Dupuis et leurs épouses, à l'invitation de Joe Borsellino, de Construction Garnier, une firme qui obtient beaucoup de contrats de la Ville.

Depuis Robert Marcil, qui fait toujours l'objet d'une enquête,

s'est recasé au sein de SM, une grosse firme de génie-conseil.

Des cibles pour les entrepreneurs

Les surveillants de chantier ont notamment pour mission de s'assurer que les travaux sont effectués dans les règles, que l'entrepreneur suit à la lettre les spécifications des plans et devis, et doit signaler toute anomalie constatée.

Qu'ils travaillent au niveau municipal ou au provincial, pour le ministère des Transports, ils ont un pouvoir non négligeable, aux yeux des entrepreneurs. Alors, certains s'attireraient leurs bonnes grâces, d'après ce que nous avons pu comprendre en interrogeant des personnes qui connaissent le milieu.

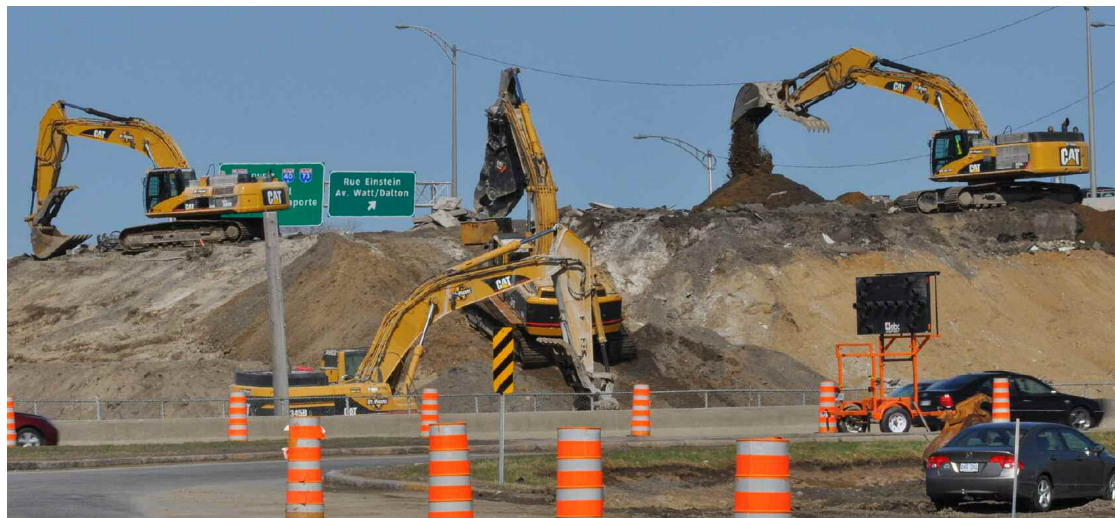
Ils repèrent vite quel est le fonctionnaire qui est sensible aux flatteries, celui qui ne crache pas sur un billet de hockey, du bon vin, une belle entrée de garage de pavé uni ou même qui serait intéressé à profiter d'un condo en Floride.

Nous avons tenté de parler à Louis Roquet, directeur général de la Ville

de Montréal. Mais notre demande a été refusée. On nous a indiqué que c'est Jean-Yves Hinse, directeur des relations professionnelles, qui répondrait à nos questions. En fin de journée lundi, celui-ci n'avait pas rappelé Rue Frontenac.

Le 5 mai dernier, les enquêteurs de l'escouade Marteau de la SQ ont arrêté un contremaître de l'arrondissement Saint-Léonard qui aurait fourni des «informations privilégiées» à un entrepreneur en échange d'argent. Le 22 avril, c'est un ex-fonctionnaire du service des travaux publics de Baie-d'Urfé qui était arrêté par les policiers de la SQ. Là encore, pour un dossier relié à de la corruption et de l'abus de confiance.

Le 6 mai, Tony Tomassi a perdu son emploi de ministre de la Famille et a été expulsé du caucus libéral par Jean Charest. Le premier ministre venait d'apprendre que Tony Tomassi avait utilisé une carte de crédit d'une compagnie pétrolière de la compagnie BCIA lorsqu'il était député.



Un représentant d'une célèbre entreprise de construction a tenté de soudoyer un fonctionnaire chargé de la surveillance des chantiers à Montréal. PHOTO D'ARCHIVES YVAN TREMBLAY

Droit à l'avortement

Le cardinal rétrograde

Quand un haut placé de l'Église catholique affirme que l'avortement n'est jamais justifié, même en cas de viol, on nage dans le délire de la droite religieuse. En prononçant un tel discours, le cardinal Marc Ouellet prouve non seulement qu'il est rétrograde, mais il fait aussi preuve d'insensibilité crasse et d'obscurantisme.



Un petit message au prélat des cathos et aux militants pro-vie les plus stricts: les femmes ont le droit de décider de ce qu'elles font de leur corps, point à la ligne.

Le cardinal Ouellet ne s'en cache pas, il fait partie de la droite ultra-orthodoxe de l'Église catholique. En bref, lui et Benoît XVI sont sur la même longueur d'ondes.

Que Mgr Ouellet soit contre l'avortement, n'est pas une surprise, qu'il participe à une rencontre du groupe Québec-Vie, non plus. Mais ces récents propos vont beaucoup trop loin.

«Je comprends très bien qu'une femme violée vit un drame et qu'elle doit être aidée. Mais elle doit l'être par rapport à la créature qu'elle a dans son sein. Elle n'est pas responsable de ce qui lui arrive. C'est l'agresseur qui est responsable. Mais il y a déjà une victime. Est-ce qu'il faut en faire une autre? (...) Prendre la vie de quelqu'un d'autre, c'est toujours un crime moralement, a poursuivi le cardinal. Et c'est un être humain qui est dans le sein maternel», a-t-il avancé au cours de la fin de semaine.

Propos outranciers

Ces propos sont outranciers et inacceptables. Le viol est un crime violent qui détruit quelque chose de sacré chez la personne qui en est victime. Et Mgr Ouellet devrait le savoir, lui qui a fait d'épistolaires excuses pour les sévices sexuels commis dans le passé par des membres du clergé au Canada.

Un abus sexuel laisse des traces indélébiles et essayer de culpabiliser une femme qui, en plus d'avoir été violée, a la malchance de porter le fruit de ce malheur dans son ventre est odieux. Et ce n'est pas à un homme blanc d'un certain âge portant la soutane de trancher la question. C'est à la victime et, elle seule, à décider du sort de son fœtus.

Mais ça, c'est trop difficile à comprendre pour les intégristes catholiques comme le cardinal Ouellet. Pas plus tard que l'an dernier, une Brésilienne a été excommuniée pour avoir fait avorter sa fillette de neuf ans, violée par son beau-père et enceinte de jumeaux.

Rappelons que cette décision avait été saluée par le Vatican. «Certes ce qu'il a fait est horrible, mais il y a tant de péchés graves, et le plus grave est l'élimination d'une vie innocente», avait à l'époque déclaré le prélat brésilien. Ça vous fait penser à quelqu'un? Quand je disais qu'on nageait en plein délire.

Un droit acquis de chaude lutte

Le droit à l'avortement est reconnu au Canada depuis la fin des années 1960, quand le Parlement fédéral a adopté une loi permettant l'avortement, quand la santé de la mère était en danger. Et les lois sur l'avortement sont parmi les moins restrictives au monde depuis la bataille juridique menée par le docteur Henry Morgentaler dans les années 1980, qui s'est soldée par l'invalidation de la section du Code criminel portant sur l'interruption volontaire de grossesse.

En gros, les juges de la Cour suprême en sont venus à la conclusion, que ces dispositions légales allaient à l'encontre de la Charte canadienne des droits et libertés, qui garantit aux femmes le droit à la sécurité.

On peut penser que l'opinion du cardinal Ouellet est marginale, mais il ne faut surtout pas. Il faut plutôt se rappeler de la personne qui est aux commandes à Ottawa et il y a

de quoi être inquiet.

Il y a peu de temps, le gouvernement conservateur songeait à introduire une distinction dans le Code criminel pour punir plus sévèrement ceux qui s'en prennent à une femme enceinte. Certains peuvent penser que cette mesure tombe sous le sens, mais il faut s'en méfier comme de la peste. En donnant un droit à un fœtus, on reconnaîtrait qu'il est un être humain à part entière et, de ce fait, le droit à l'avortement serait remis en question.

Mais encore, vous avez sans doute eu vent de la dernière rencontre préparatoire du G8, qui se tenait à Halifax il y a quelques jours. Non?

Pour ceux qui n'ont pas suivi ces palpitants travaux, il est utile de savoir que la ministre de la Coopération internationale, Bev Oda, a affirmé que le Canada refuserait de financer, via les programmes internationaux d'aide pour la santé des femmes, les avortements dans les pays du tiers-monde. Au cours du même discours prononcé en fin de

semaine à Québec, le primat de l'Église catholique n'a pas manqué de féliciter le gouvernement Harper pour cette décision idéologique.

Encore ici, il y a matière à découragement et indignation. Selon l'Organisation mondiale de la santé, il y a quelque 4,2 millions d'avortements à risque à chaque année dans les pays africains et ces gestes clandestins coûtent la vie à 300 000 femmes. En Ouganda et au Ghana, les complications dues à un avortement non médicalisé sont une des premières causes de mortalité chez les femmes.

Or la santé, des mères et des enfants, dans les pays en développement passe inévitablement par la planification des naissances et la contraception et il faut garantir un accès à l'avortement, car sinon, cet acte est pratiqué clandestinement et dans des conditions très dangereuses. Et ça, ce n'est pas moi qui le dit, mais la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton. À en croire Mgr Ouellet, que Dieu ait son âme. Et à ce compte, la mienne aussi.



La caricature du jour

Le cardinal Ouellet contre l'avortement même en cas de viol...



AbitibiBowater

«C'est l'hécatombe»

- selon la FTQ

Cinq usines fermées de façon définitive ou temporaire; 2 500 travailleurs sacrifiés depuis trois ans. «C'est l'hécatombe chez AbitibiBowater. On se demande comment ça va se terminer», confie à Rue Frontenac le vice-président Québec au SCEP-FTQ, Renaud Gagné.

Yvon Laprade

lapradey@ruefrontenac.com

Lundi matin, les 350 employés de l'usine de Gatineau ont été les derniers à écoper.

«On nous avait dit, pas plus tard que vendredi, que le travail allait reprendre après cinq semaines d'interruption. C'était visiblement une fausse information», déplore le syndicaliste.

Cette fermeture «pour une période indéterminée», selon AbitibiBowater, risque de devenir une fermeture permanente, craint le syndicat. Elle risque également d'affecter les travailleurs de la scierie de Maniwaki, qui approvisionne en copeaux l'usine de Gatineau.

Mais pour le syndicat, cette nouvelle fermeture n'augure rien de bon.

«Ça fait un an qu'on fait des efforts, qu'on fait des concessions, qu'on tente d'améliorer le sort des travail-

leurs qui sont près de la retraite. On a tout essayé mais on se heurte à une entreprise qui ne veut rien entendre», accuse le leader syndical.

Une autre fermeture

Renaud Gagné concède toutefois que ce n'est pas la première fermeture d'usine chez AbitibiBowater. «En octobre 2009, l'usine de Beaupré (340 employés) a cessé la production. La compagnie avait fait croire que c'était une fermeture temporaire pour ne pas avoir à verser les indemnités de départ», rappelle-t-il.

En juin 2009, ce sont les travailleurs de l'usine de Dolbeau qui ont été renvoyés à la maison et qui y sont toujours. À l'hiver 2008, les travailleurs de la Belgo, à Shawinigan, avaient perdu leur gagne-pain après avoir fait d'importantes concessions dans la convention collective.

En 2006, l'usine de Port-Alfred avait connu le même sort. «Les emplois disparaissent chez AbitibiBowater. On est passé de 7 000 à 4 000 en moins de quatre ans», calcule Renaud Gagné.

Au Québec, pendant ce temps, ce sont 11 000 emplois qui sont disparus dans le secteur forestier en raison de la crise.

Dans le monde syndical, on s'interroge sur l'inaction du gouvernement Harper. Le SCEP a réagi

vivement lundi, après la fermeture de l'usine de Gatineau, en critiquant la façon de faire du gouvernement central, plus enclin à aider l'industrie de l'automobile, concentrée en Ontario, que l'industrie des pâtes et papiers, au Québec.

«Les travailleurs de Gatineau se sentent abandonnés par le gouvernement fédéral et trahis par leur employeur», a déclaré le président

du SCEP, Dave Coles. Il a ajouté : «Mon sang bout d'entendre le premier ministre Harper et d'autres dire que la récession

est terminée, alors que les familles des travailleurs forestiers continuent de recevoir des nouvelles dévastatrices comme celle-ci.»

Il rappelle que le syndicat a demandé «pendant des mois», au gouvernement conservateur, d'intervenir en offrant des garanties de prêts à des taux commerciaux pour les sociétés, comme AbitibiBowater, qui sont «contraintes de demander la protection de la loi sur la faillite».

Créanciers

Par ailleurs, le syndicat s'attend à ce que les créanciers prennent connaissance, cette semaine, du plan de restructuration d'AbitibiBowater,

qui traîne un poids de 6 milliards de dollars.

«Nous, on se demande si les créanciers vont accepter la proposition qui pourrait aider la papetière à se relancer. S'ils refusent, on s'en va chez le diable!», analyse Renaud Gagné avec cynisme.

Il y a un an, la papetière avait envoyé une lettre aux employés pour leur faire état de la situation.



Le président et chef de la direction, David J. Paterson, prétendait «assurer chaque employé que nous sommes reconnaissants de la compréhension, de la patience et de la fidélité dont tous font preuve».

«Nous regrettons profondément les conséquences que subissent nos employés, à tous les niveaux de l'entreprise, en raison des décisions que nous avons prises compte tenu de notre situation financière actuelle. AbitibiBowater renouvelle son engagement à tenir ses employés au courant de tous les événements importants, au fur et à mesure de notre progression», avait écrit David J. Paterson.

Des profits de près de 900 M\$ pour GM

Le manufacturier américain General Motors, qui a évité la faillite lors de la dernière crise financière grâce à des injections massives de fonds publics sous forme de participation au capital, a annoncé un bénéfice net de 865 millions de dollars au premier trimestre de 2010.

Écrit par RueFrontenac.com

C'est tout un progrès, si on considère que, pour le même exercice il y a un an, la société avait déclaré un déficit de près de 6 milliards de dollars.

Le chiffre d'affaires de GM a progressé de 40 %, soit de 22,5 à 31,5 milliards de dollars, depuis un an. Ses ventes aux États-Unis ont augmenté de 16,8 % sur cette période.

GM a enregistré une croissance supérieure à 10 % dans des pays émergents comme la Chine ou le Brésil. Sa croissance aux États-Unis se situe autour de 5 % au dernier trimestre. Les ventes en Europe sont, en revanche, à la traîne et «avec une croissance nulle».

Au premier trimestre, la division Amérique du Nord a enregistré un bénéfice de 1,2 milliard de dollars

contre une perte de 3,4 milliards de dollars un an plus tôt.

La division internationale affiche un bénéfice avant intérêts et impôts de 1,2 milliard de dollars, mais GM Europe a essuyé une perte avant impôts et intérêts de 500 millions.

Le gouvernement des États-Unis détient toujours 61 % de la compagnie.

L'extraordinaire parcours de Xavier Dolan

Je m'en souviens comme si c'était hier. C'était en septembre 2008, au Festival du film de Toronto. J'attendais pour une entrevue avec Pascale Bussières qui jouait aux côtés de John Malkovich et Romain Duris dans le film *Afterwards*, de Gilles Bourdos.



La collègue Odile Tremblay du Devoir se pointe accompagnée d'un jeune homme qu'elle me présente aussitôt : «Maxime, voici Xavier, mon ami et neveu d'adoption.»

J'apprends que Xavier est cinéphile, acteur et qu'il aspire à être cinéaste aussi. Il est venu au Festival pour voir le plus de films possible et aussi par curiosité, pour voir comment ça se passe. Xavier me raconte qu'il a un scénario d'écrit et qu'il voudrait le tourner pendant l'automne.

Articulé et volubile, à la limite de l'exubérance, il m'apparaît tout de suite comme un garçon fonceur et dégourdi qui sait ce qu'il veut.

Mais je mentirais si je disais que j'aurais pu prédire à ce moment qu'il reviendrait à Toronto seulement un an plus tard pour présenter son premier film après avoir triomphé à Cannes quatre mois plus tôt.

Quelques semaines après notre rencontre à Toronto, Xavier me lâche un coup de fil au Journal pour me dire qu'il avait finalement commencé le tournage de son film, avec lui et Anne Dorval dans les rôles principaux.

Il a décidé de ne pas attendre après la SODEC et Téléfilm et de filmer son histoire avec l'argent de sa

poche, amassé grâce à des contrats d'acteur et de doublage.

Il a fallu que je convainque mes boss du Journal que le sujet en valait la peine. C'est vendeur, non, un jeune de 19 ans qui tourne son premier film avec Anne Dorval et Suzanne Clément? Bof, me répond-t-on. Le papier est finalement publié un dimanche dans un petit espace perdu quelque part entre l'horaire cinéma et les Petites Annonces...

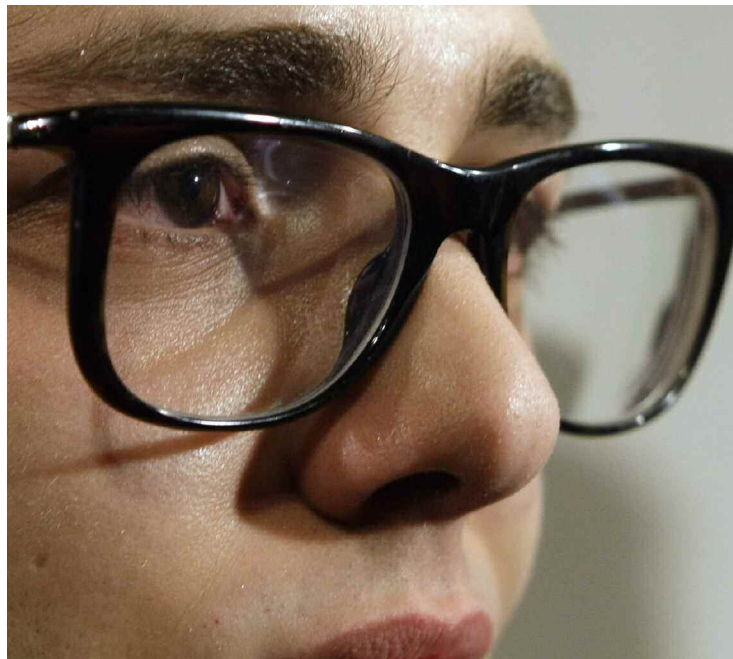
La gloire instantanée

La suite, vous la connaissez. À peine bouclé, le film intitulé *J'ai tué ma mère* est retenu in extremis à la Quinzaine des réalisateurs, une des sections parallèles du Festival de Cannes. Cette comédie dramatique à caractère autobiographique y fait immédiatement sensation auprès de la presse et du public cannois, rafle trois prix au gala de clôture de l'événement et le jeune Dolan est accueilli en héros à son retour au Québec.

Et voilà qu'un an plus tard, ce cher Xavier confond déjà les sceptiques qui croyaient à un feu de paille en étant à nouveau invité à Cannes, cette fois-ci en sélection officielle, dans la section Un certain regard. Ce second film, *Les Amours imaginaires*, a été présenté sur la Croisette samedi soir et y a reçu un accueil très enthousiaste, d'après les comptes-rendus des collègues québécois présents sur place.

Faut-il s'en étonner? Dolan a énormément de talent, c'est indéniable. Il a aussi une immense culture cinématographique, une incroyable soif d'apprendre et une capacité d'auto-critique qui l'honore (il a été le premier à reconnaître les défauts de *J'ai tué ma mère*) et qui lui permettra sans doute de s'améliorer de film en film. Il a, c'est clair, tout un avenir devant lui. Car n'oublions pas qu'il n'a encore que 21 ans...

Le film *Les amours imaginaires* prend l'affiche au Québec le 11 juin. Pour lire l'entrevue que Xavier Dolan m'a accordée à ce sujet le mois dernier.



Xavier Dolan, un être talentueux. PHOTO D'ARCHIVES OLIVIER JEAN

Les Olivier victimes eux aussi des Flyers

Comme prévu, le gala des Olivier a écopé du premier affrontement entre le Canadien et les Flyers dimanche soir. Malgré l'humiliation qu'a subie le Canadien, RDS a retenu à son antenne 1 655 000 amateurs de hockey.

Caroline Roy

royc@ruefrontenac.com

En début de match à 19h, 2 234 000 fans étaient rivés sur RDS. Rien pour aider les Olivier à décoller une demi-heure plus tard.

En moyenne, le gala, animé par les Chick'n Swell, a attiré en 848 000 té-

léspectateurs à Radio-Canada entre 19h30 et 22h. L'an dernier, le gala avait rassemblé près de 1,5 million de personnes.

Plus tôt dans la soirée, à 18h, V présentait la finale de *Big Brother*. Quelque 384 000 téléspectateurs ont regardé le cuisinier Vinny triompher selon le vote du public et repartir avec les 100 000 \$ en prix.

Une nouvelle qui est passée inaperçue la semaine dernière, mais qui mérite d'être mentionnée. Chéli Sauvé-Castonguay, qui était justement à la barre de *Big Brother*, animera à la fin août l'anti-gala de VRAK.TV aux côtés de Yan England.



Jaroslav Halak va rebondir, assure Jacques Martin. Le principal intéressé, lui, concède que le Canadien devra s'ajuster. PHOTO ANNICK MH DE CARUFEL

Halak:

«Nous devons nous ajuster»

PHILADELPHIE - Après avoir vaincu les champions de la saison et les champions de la coupe Stanley, le Canadien s'est vite rendu compte que la série face aux Flyers de Philadelphie ne serait pas nécessairement plus facile.



PHOTO REUTERS

Exempté du point de presse de la veille, Jaroslav Halak est d'ailleurs revenu sur cette gênante défaite. «Chaque série est différente.

Chaque équipe que nous affrontons l'est tout autant. Nous devons nous ajuster. Particulièrement en infériorité numérique», a-t-il indiqué.

Le Canadien devra trouver non seulement un moyen de contenir l'attaque massive des Flyers, qui a marqué deux buts en cinq supériorités numériques, mais encore une façon de libérer le devant du filet.

Pourtant, Halak n'était pas prêt à

dire que les attaquants des Flyers lui avaient davantage fait la vie dure que ceux des Capitals de Washington ou des Penguins de Pittsburgh.

«C'est déjà arrivé dans les séries précédentes, a-t-il souligné. Leur plan est de mettre le plus de joueurs possible devant le filet. Nous devons faire un meilleur travail pour libérer le devant du but.»

«C'est le genre de stratégie qui fonctionne en séries éliminatoires, a ajouté l'entraîneur en chef Jacques Martin. Il n'y a pratiquement pas de buts de finesse. Ce qu'on voit le plus, ce sont des buts inscrits sur des tirs voilés, des tirs déviés et des retours.»

Fort déçus de la performance de leurs favoris, les amateurs peuvent se reconforter en se disant que, depuis le début de la saison, lorsqu'il est retiré d'un match, le gardien slovaque montre un dossier de sept victoires contre une défaite et un revers en bris d'égalité.

«Nous sommes tous confiants de

voir Jaro rebondir dans le match numéro deux», a d'ailleurs mentionné Jacques Martin à ce sujet.

De la place pour O'Byrne

Au lendemain de sa cinglante défaite dans le match initial de la finale de l'Association de l'Est, le Canadien a tenu un entraînement facultatif.

Carey Price, Mathieu Darche, Sergei Kostitsyn, Glen Metropolit, Jaroslav Spacek, Ryan O'Byrne, Ben Maxwell, Benoit Pouliot et Paul Mara ont patiné sur la glace du Wachovia Center sous la supervision de Pierre Goulx.

Laissé de côté lors des deux derniers matchs, Ryan O'Byrne aurait sans doute trouvé son compte dans cette première rencontre où le jeu physique n'a pas manqué.

«Nous savions exactement de quelle façon ils allaient jouer. C'est une grosse équipe qui applique énormément de pression sur les défenseurs adverses. Pour les contrer, il aurait fallu que nous soyons nous aussi plus physiques», a fait remarquer le défenseur.

D'ailleurs, ce ne serait pas surprenant de le voir de retour dans la formation mardi. «Nous devons libérer le devant du filet et nous em-

parer des retours. Nous éliminerons ainsi leurs deuxièmes et troisièmes chances, a-t-il indiqué. Quant à nos attaquants, ils doivent appliquer la même pression sur leurs arrières.»

Ça brasse à Philadelphie

Depuis longtemps, les partisans des équipes sportives de Philadelphie traînent la réputation d'être un peu cinglés sur les bords. Quelques collègues de la confrérie journalistique en ont eu une belle preuve dimanche soir.

Avant la rencontre, le camion mobile de Radio-Canada a été la proie de quelques hurluberlus. L'un d'eux a débranché les fils de retransmission, en plus d'y verser de la bière, ce qui a créé quelques problèmes techniques.

Après le match, un journaliste du quotidien The Gazette a eu la surprise de sa vie en constatant que les pneus de sa voiture avaient été crevés. Sa plaque d'immatriculation, du Québec évidemment, avait par ailleurs été volée.

Visiblement, les Québécois, qu'ils soient partisans du Canadien ou membres des médias, ne sont pas du tout les bienvenus.

L'homme qui a blanchi le Canadien

VOORHEES, New Jersey – Le Canadien a été blanchi lors du premier match de la finale de l'Association de l'Est par le troisième gardien des Flyers. Qui est ce substitut qui joue au héros?



Oubliez Ray Emery. Le premier gardien des Flyers est sur la touche depuis décembre. Oubliez Brian Boucher. Leur deuxième gardien s'est blessé au genou lors du cinquième match de la série historique contre Boston. La tâche de tenir tête aux petits attaquants du Canadien revient à Michael Leighton, le troisième gardien des Flyers.

Âgé de 28 ans, Leighton est passé par plus d'équipes dans la Ligue nationale qu'il n'a joué de matchs en séries éliminatoires. Il a d'abord évolué pour les Blackhawks de Chicago, prenant part à 34 matchs, mais le lock-out a été déclenché, mettant fin à ses espérances. Il a ensuite été échangé à Buffalo et relégué aux mineures.

«Je ne savais pas ce qui allait m'arriver. J'avais eu une bonne saison, l'équipe allait pourtant bien. Après, j'ai étudié la possibilité d'aller jouer en Europe. J'ai finalement signé pour Anaheim comme joueur autonome», a commenté le gardien lorsqu'il a rencontré les médias lundi midi.

Pas de chance, Anaheim l'a cédé au ballottage. De ballottage en échange, il est ainsi passé aux mains des Predators de Nashville, des Flyers et même du Canadien, avant d'être échangé aux Hurricanes de la Caroline sans même avoir joué une seule minute dans l'uniforme du Tricolore.

Une occasion en or

Maintenant de retour dans l'organisation des Flyers, ce sont les nombreuses blessures devant le filet qui lui ont finalement donné sa véritable chance. D'abord en saison régulière, où il a été un des héros de la remontée de l'équipe, lui permettant de passer de la 14e à la 7e position et d'entrer dans les séries éliminatoires.

Visiblement, le choix de sixième ronde (165e au total) au repêchage de 1999 fait partie du genre de personnes qui saisissent les occasions lorsqu'elles se présentent. En séries, il était résigné à regarder les matchs du banc lorsqu'il a été appelé à prendre la relève de Boucher.

Depuis, il a remporté ses trois départs et affiche des statistiques éclatantes : moyenne de buts alloués de 1,12 et pourcentage d'arrêts de 95,9 %.

«C'est une belle occasion pour moi, a acquiescé Leighton. L'an dernier, je secondais Cam Ward et nous avons fait la finale de conférence. En prenant part à ça et en voyant de quoi ç'a l'air, ça m'aide beaucoup. Je peux prévoir ce qui peut arriver. Maintenant, je suis dans une situation différente. J'ai

la chance de jouer et c'est ce que je voulais. Je préfère jouer plutôt que d'être assis sur le banc.»

Le joueur originaire de l'Ontario réalise bien qu'il vit actuellement un petit conte de fées. Il essaie simplement de ne pas trop s'y arrêter.

«Je vais certainement regarder tout ça un jour et savourer le moment un peu plus, mais pour l'instant, j'ai un travail à faire et j'essaie simplement de me concentrer et de bien jouer.»

La LNH : un rêve

Le gardien rêvait depuis toujours de se tailler une place dans la Ligue nationale. Si la série d'excellentes performances qu'il vient de livrer se poursuit, il espère être en mesure de trouver un contrat l'an prochain. À Philadelphie, si possible.

«C'était bien de voyager et de jouer pour plusieurs équipes, mais ce serait aussi bien de rester dans la même ville, amener ma famille, m'acheter une maison», a admis Leighton.

«J'ai entendu plusieurs rumeurs selon lesquelles l'équipe voulait aller chercher un autre gardien. La décision revient aux dirigeants de l'équipe. J'aimerais beaucoup res-

ter à Philadelphie. En autant que je trouve du travail quelque part. Mais j'essaie de ne pas penser à cela pour l'instant.»

Un peu comme Halak

Comme il n'a jamais été identifié comme un joueur étoile, il doit constamment faire ses preuves. Questionné à ce sujet, il n'a pas hésité à tracer un parallèle avec la situation de Jaroslav Halak à Montréal.

«Il a eu une bonne saison mais il doit toujours prouver ce dont il est capable encore et encore. Il y a toujours eu des questions à savoir si c'était lui le no 1 ou si c'était Price. Finalement, je crois qu'ils ont fini par le désigner», dit-il.

Comme Halak, il travaille fort pour améliorer son jeu. «Je vais bientôt avoir 29 ans (sa fête est mercredi), je ne suis plus jeune, mais on dit que les gardiens deviennent meilleurs et se développent en vieillissant. C'est ce que j'essaie de faire.»

On verra bien mardi de quel bois il se chauffe. Le Canadien a promis de générer plus de trafic devant son filet, question d'essayer de tromper sa vigilance pour la première fois.



À 29 ans (moins deux jours), Michael Leighton n'a plus de temps à perdre pour faire sa place au soleil.

PHOTO OLIVIER JEAN

EXCLUSIF

La LPGA de retour à Montréal

Montréal s'installe de plus en plus parmi les grandes villes de golf en Amérique.



RueFrontenac.com a appris qu'un deuxième circuit majeur visitera Montréal en 2011.

En plus de la série des Champions de la PGA la semaine du 28 juin cette année et au moins les deux suivantes, la LPGA présentera une étape l'an prochain.

Il s'agit de l'Omnium féminin CN du Canada, qui revient dans sa région d'origine.

La nouvelle est officielle. L'annonce sera faite mardi à 14 h par Golf Canada et le commanditaire.

CN, dont le siège social est à Montréal, tente depuis quelques années déjà de revenir à Montréal. Une tentative avait échoué de très peu pour tenir le tournoi à Beaconsfield en 2009. Cette fois-ci est la bonne.

Plusieurs sites ont été considérés pour la présentation de l'an prochain. Des sources très fiables de

Rue Frontenac permettent d'ajouter que les grandes dames des verts évolueront dans la région du 450. Le parcours réputé est situé dans la couronne Nord.

Il ne s'agit pas du Mirage, propriété du couple Dion-Angélil.

38 ans après Jocelyne Bourassa

La LPGA effectue son premier retour à Montréal depuis Summerlea en 2002. L'Américaine Meg Mallon avait alors été couronnée victorieuse.

L'Omnium canadien a été lancé à l'ancien club Municipal de Montréal (aujourd'hui le parc Maisonneuve) en 1973 par le regretté Jean-Louis Lévesque, solidement épaulé par Luc Brien et Raymond

Lemay, entre autres.

Jocelyne Bourassa avait causé l'euphorie il y a 38 ans en remportant la victoire devant son monde.

Aucun conflit à l'horizon

La compétition est le deuxième tournoi le plus riche au Canada (derrière l'Omnium masculin), offrant 2,25 millions de dollars en bourses. Elle aura lieu à Winnipeg cette année.

Les dates sont déjà confirmées au calendrier 2011.

La LPGA s'arrêtera dans la région de Montréal les derniers jours d'août et les premiers de septembre. Tant mieux! Il n'y aura pas de conflit d'horaire avec le Championnat de Montréal, début juillet, au club Le Fontainebleau.

Jeff Carter de retour sur patins!

VOORHEES, New Jersey – À la surprise générale, le grand blessé des Flyers, l'excellent Jeff Carter, a patiné en solitaire lundi matin avant l'exercice des siens au site d'entraînement des Flyers à quelques kilomètres de Philadelphie. Il pourrait bien être de retour au jeu avant la fin de la série contre le Canadien.

David Patry

patryd@ruefrontenac.com

Pendant près d'une quinzaine de minutes, le solide joueur de centre des Flyers s'est délié les jambes, prenant quelques lancers au filet. Il s'est contenté de petits virages et a évité d'y aller d'accélération ou de freinages brusques. Il n'a pas pris part à l'entraînement régulier comme les autres joueurs de son équipe peu après.

Par mesure préventive, il portait un protecteur aux deux pieds. L'attaquant de 25 ans a été blessé au pied droit par un tir de son coéquipier Chris Pronger lors du quatrième match de la série contre les Devils du New Jersey, le 20 avril. Il a dû subir une chirurgie trois jours plus tard.

Avant d'être blessé, Carter avait

néanmoins eu le temps de marquer deux buts et de fournir une mention d'aide dans un gain de 4 à 1 des Flyers sur les Devils ce soir-là.

Plus tôt que prévu

Les médias à Philadelphie spéculent sur son éventuel retour au jeu, mais Carter ne semblait pas encore à l'aise sur la patinoire. Les médecins de l'équipe prévoyaient qu'il soit tenu à l'écart du jeu pendant six semaines. À peine trois semaines plus tard, le voilà qu'il chausse de nouveau les patins.

«C'est le fun de le voir sur la glace. On voyait qu'il commençait à vouloir revenir au jeu, mais ça prend l'autorisation des médecins», a commenté son coéquipier Simon Gagné, qui a lui-même sauté son tour hier, préférant soigner ses blessures et se préserver pour les matchs.

«Hier (dimanche), il était comme un petit gars dans la chambre quand il a obtenu le feu vert pour patiner ce matin», a précisé Gagné.

Ses coéquipiers ne peuvent qu'espérer un retour au jeu rapidement pour l'imposant joueur de centre. C'est lui qui a mené l'équipe quant au nombre de buts (33) en saison régulière. Il constitue une des pièces maîtresses de l'attaque de



Jeff Carter a patiné pour la première fois avant ses coéquipiers lundi.

PHOTO OLIVIER JEAN

Philadelphie.

La prudence est de mise

La prudence est toutefois de mise dans son cas, estime Simon Gagné, qui est lui-même revenu au jeu pour sauver la série contre les Bruins de Boston. Cette fois, les Flyers sont en contrôle.

«Il est encore trop tôt pour voir si Jeff va être capable de faire un retour au jeu dans la série. C'est un pas dans la bonne direction, mais il faut y aller lentement. Les médecins avaient dit six semaines et au bout de trois semaines il est sur la glace. C'est certain que ça va plus vite que

la normale. On ne sait jamais.»

Contrairement au Canadien, pratiquement tous les joueurs des Flyers ont sauté sur la glace lundi midi pour l'entraînement.

Carter a marqué 33 buts et a récolté 28 aides en 74 matchs cette saison.

Laperrière de retour

Par ailleurs, Ian Laperrière, également sur la liste des blessés après avoir reçu un tir en plein visage, a finalement obtenu l'autorisation des médecins pour recevoir des contacts.

Un retour est plus que probable dans la présente série dans son cas.